



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE YAOUNDE

Mars 2022

## Zoom sur le marché régional des titres de la BEAC en février 2022

Selon les [dernières statistiques publiées par la Banque des Etats de l'Afrique centrale](#), l'encours des valeurs du Trésor sur le marché régional des titres de la CEMAC atteint 4 775 Mds FCFA en février 2022, soit l'équivalent de 8,5 % du PIB de la zone. Les pays qui portent l'essentiel de cet encours sont le Gabon (1 268 Mds FCFA, 27 % du total) suivi par le Cameroun (1 211 Mds, 25 %) et le Congo (1 032 Mds, 22 %). Le marché régional des titres de la BEAC s'est rapidement développé depuis son lancement en novembre 2011. L'encours affiche ainsi une forte augmentation par rapport à 2011 (51,6 Mds FCFA), où il représentait alors à peine 0,1 % du PIB de la sous-région.

### LE CHIFFRE À RETENIR

**4 775 Mds FCFA**

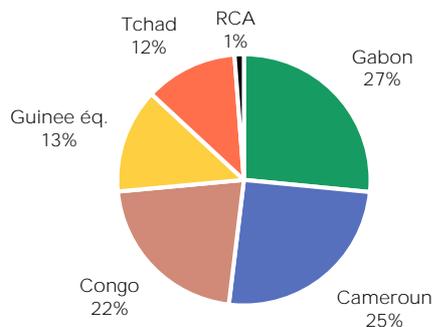
D'encours de valeurs du  
Trésor en zone CEMAC en  
février 2022

La structure des émissions a également évolué sur les dernières années. Si l'encours a été auparavant porté par les besoins de trésorerie à court terme, via la prédominance des émissions de bons du Trésor (BTA), le marché des titres connaît depuis quelques années des levées à des maturités plus longues d'obligations du Trésor (OTA). Les OTA représentent ainsi plus de 70 % de l'encours en février 2022, dont plus du quart avec des maturités à partir de 5 ans, contre seulement 26 % en 2018.

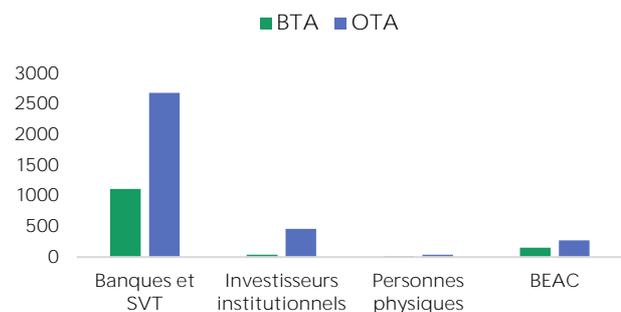
S'agissant du coût de ces ressources, le Cameroun bénéficie des taux les plus bas, aussi bien pour les bons du Trésor que pour les obligations. En février 2022, le taux de rendement moyen pour le Cameroun est de 2,8 % pour les BTA, et de 5 % s'agissant des OTA, contre respectivement 6,2 % et 8,6 % au Gabon, et 6,9 % et 9,2 % au Congo.

Cette évolution, bien que favorable, du marché des titres ne s'est pas faite sans risques. Dans sa [dernière lettre de recherche](#), la BEAC relève l'exposition excessive des banques au risque souverain en lien avec l'absence d'un marché secondaire dynamique. En effet, en février 2022, les banques et spécialistes des valeurs du Trésor détiennent pour leur propre compte 80 % des titres émis, contre seulement 9,5 % pour les investisseurs institutionnels et 1,1 % pour les personnes physiques. La Banque relève ainsi la nécessité de mettre en place des stratégies pour relancer le marché secondaire.

### Répartition de l'encours des valeurs du Trésor par pays (février 2022)



### Détenteurs des valeurs du Trésor de la CEMAC (montants en Mds FCFA)



Source : BEAC, Statistiques mensuelles du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC - février 2022

## Régional

### Reprise du trafic sur le corridor Douala-Bangui

Alors qu'il était interrompu depuis le 22 février 2022 du fait du mécontentement des transporteurs face aux tracasseries administratives et aux multiples contrôles, le trafic a repris le 2 mars à la frontière Cameroun – RCA. Au terme de négociations, les camionneurs auraient finalement reçu des autorités des deux pays les assurances de cessation des tracasseries, et les barrières et postes de contrôles superflus auraient été démantelés. Pour rappel, le corridor Douala – Bangui est la principale voie d'approvisionnement de la RCA, avec environ 55 Mds FCFA de marchandises qui y transitent chaque année.

### Corridor Douala-N'Djamena : La Banque mondiale octroie un financement de 538 M USD

La Banque mondiale a approuvé en février 2022 [une enveloppe de 538 M USD pour renforcer la connectivité entre le Tchad et le Cameroun](#). Le financement est destiné au projet de corridor de transport Cameroun-Tchad. Les fonds devraient

servir à réaliser des investissements sur les réseaux routiers et ferroviaires, ainsi qu'à faciliter les échanges pour améliorer la circulation des personnes et des biens au long du corridor Douala-N'Djamena. Selon la Banque mondiale, ce corridor concentre 35 % du PIB des deux pays, et dessert 20 % de la population du Tchad et 35 % de celle du Cameroun.

### Le Congo-Brazzaville et le Cameroun relancent le projet d'exploitation des gisements de fer Nabemba et Mbalam

Le projet frontalier d'exploitation des gisements de fer de Nabemba, côté congolais, et de Mbalam, côté camerounais, a fait l'objet de la signature d'un contrat de partenariat, le 2 mars au Cameroun, entre le consortium d'entreprises en charge du projet, en présence des ministres des mines du Congo et du Cameroun. Ce projet prévoit la construction d'une ligne ferroviaire de 510 km qui reliera le mont Nabemba au port de Kribi, situé au sud du Cameroun, ainsi que la construction d'un quai minéralier au port de Kribi. Il est réalisé par un consortium d'entreprises chinoises, sous la coordination de l'exploitant du gisement de fer de Mbalam, la Société nationale camerounaise des mines (Sonamines). Le coût global de la mise en œuvre de ce projet frontalier est évalué à

5 400 Mds FCFA et serait entièrement financé par le consortium d'entreprises chinoises.

## Eligibilité du Cameroun et du Tchad à l'allocation de prévention et de résilience (PRA)

La Banque mondiale a annoncé le 15 février 2022 [l'éligibilité du Tchad et du Cameroun au guichet de l'allocation de prévention et de résilience \(PRA\)](#). Cette éligibilité permet aux deux pays d'accéder à des ressources supplémentaires de l'Association internationale de développement (IDA) afin de soutenir les programmes financés par la Banque mondiale pour prévenir une nouvelle escalade des conflits et renforcer la résilience. Les ressources supplémentaires s'élèvent à 265 M USD pour le Cameroun, et 133 M USD au Tchad.

## Cameroun

### Validation de la première revue mais avec une performance « mitigée » selon le FMI

Le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 23 février 2022 [la première revue du nouveau programme avec le Cameroun](#). La validation de cette première revue permet ainsi au Cameroun de bénéficier d'un décaissement d'environ 116 M USD, portant à 293 M USD le total des décaissements effectués au titre du programme.

Selon le Fonds, les perspectives économiques demeurent positives avec un taux de croissance pouvant atteindre 4,5 % en 2022 et 4,8 % à partir de 2023. Des risques négatifs pourraient toutefois concerner l'évolution de la situation sanitaire, la baisse des prix du pétrole, une nouvelle augmentation de l'inflation importée et la persistance des conflits dans certaines régions du pays.

Les services du FMI estiment que la performance du Cameroun dans le cadre du programme est globalement « mitigée ». Ainsi, le communiqué du Fonds indique : « *Alors que les performances macroéconomiques sont globalement satisfaisantes et que les efforts visant à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence gagnent du terrain, les progrès en matière de réformes structurelles sont lents.* »

### Prorogation de l'application de la réduction de la base imposable des marchandises importées par voie maritime

Le Ministre des finances a prorogé jusqu'à fin mai 2022 l'application de la réduction de 80 % du taux de fret à prendre en compte pour la détermination de la valeur en douane des marchandises importées par voie maritime. Cette mesure, prise fin novembre 2021 pour une durée initiale de trois mois, vise à réduire les surcoûts enregistrés par les entreprises en lien avec la hausse du fret et des cours des matières premières. La mesure ne couvrirait néanmoins qu'une très faible partie des surcoûts enregistrés. Début décembre 2021, le patronat camerounais évaluait ces surcoûts supportés par les entreprises à plus de 210 Mds FCFA par rapport à 2020.

### Echanges entre le GICAM et le FMI sur des pistes de solution face à la hausse des coûts de production

[Des échanges ont eu lieu début mars entre le Représentant résident du FMI au Cameroun et le Groupement inter-patronal du Cameroun \(GICAM\)](#). Ces échanges ont porté notamment sur la conjoncture dans le secteur privé dans un contexte de hausse des cours mondiaux des matières premières et du coût du fret. Les pistes de solution préconisées lors de l'échange en réponse à la hausse des coûts de production concernent entre autres, la répercussion des surcoûts sur les prix pratiqués, l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig), la mise en place de subventions pour

certains produits, et l'utilisation des matières premières locales.

## Les prix des produits alimentaires poursuivent leur hausse en janvier 2022

Selon les notes sur l'évolution des prix dans les deux principales villes du pays publiées par l'Institut national de Statistique, les prix des produits alimentaires se maintiennent à des niveaux élevés en janvier 2022 après l'augmentation importante enregistrée en décembre 2021. [A Douala](#), la progression des prix des produits alimentaires en glissement annuel atteindrait ainsi +7,9%, en lien avec une forte hausse des prix des pains et céréales (+8,2 %), des poissons et fruits de mer (+11,2 %) et des huiles et graisses (+15,5 %). [A Yaoundé](#), la hausse sur les produits alimentaires s'établirait à +7,6% par rapport à janvier 2021, résultant également de l'évolution des prix des produits de grande consommation (pain, céréales, poissons, huiles). Globalement, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans les deux villes demeure modérée autour de 3 % en glissement annuel (3,3 % à Yaoundé et 2,9 % à Douala).

## Difficultés de mise en œuvre du Système Informatique de Gestion des Informations Forestières

Selon un [communiqué du Ministre des Forêts et de la Faune](#) du 3 mars 2022, le Sigif 2 (Système Informatique de Gestion des Informations Forestières de 2<sup>e</sup> génération) rencontre des difficultés de mise à jour en temps réel des données en raison notamment des problèmes d'instabilité et donc d'accès au réseau internet. A cet effet, il est prescrit des mesures transitoires aux opérateurs de la filière bois détenteurs de titres d'exploitation opérationnels, d'unités de transformation et de parcs de stockage de bois. Pour rappel, le Sigif2, financé par la coopération allemande et l'UE, a été mis en œuvre par les autorités camerounaises pour améliorer la gouvernance forestière, optimiser les recettes fiscales, simplifier et dématérialiser les procédures dans le secteur forestier.

## Six startups camerounaises primées à l'issue de la Tech innovation entrepreneurship (TIE)

Les startups Miya academy, Cameroon GCE APP, Telmi, Ekosse, Kwa et Ten send sont les lauréats de la compétition « Tech innovation entrepreneurship Champion (TIE Champion) » organisée par [l'association Kmer Tech](#) grâce à l'appui financier de l'Union européenne, d'un montant global de 40 MFCFA. La KmerTech TIE Champions est une compétition à l'échelle nationale pendant laquelle les startups ont développé et proposé des solutions en réponse à la pandémie de la Covid-19. Le financement obtenu devra permettre aux six lauréats de mettre en œuvre des projets numériques développés dans les domaines de l'éducation, de la santé et du commerce.

## 100 géniteurs importés pour relancer la filière porcine au Cameroun

Le ministère camerounais en charge de l'élevage, par le biais du Projet de développement de l'élevage (Prodel), a réceptionné une cargaison de 100 grands-parents porcins en provenance d'Europe. Ces géniteurs ont été transférés à la station d'élevage de Kounden dans le Noun (région de l'Ouest Cameroun). Grâce à cette acquisition, le Prodel envisage de renouveler la génétique de la filière porcine au Cameroun qui a subi une importante perte de cheptel pendant l'épizootie de crise porcine ayant sévi au Cameroun entre juin et septembre 2021. Le bétail va permettre une reproduction des espèces et la multiplication du cheptel avant la mise en vente et consommation des produits finis. Un logiciel serait conçu par le Prodel afin de permettre le suivi de la diffusion de ces porcs améliorés à travers le Cameroun et d'éviter les problèmes de consanguinité dans la reproduction.

## Arrêt de la fourniture du service de paiement mobile Yup

Selon un communiqué rendu public par le Directeur général de la Société Générale Cameroun, le service de paiement mobile Yup est **arrêté sur l'ensemble des pays** où il est déployé, dont le Cameroun. Cette décision de retrait survient dans un contexte où malgré les efforts consentis par la Société Générale, les perspectives du marché et la concurrence présente ne leur permettent plus de rester sur ce **segment d'activité**. Les usagers **disposent d'un** délai de 3 mois pour faire usage ou pour retirer **leur solde avant l'arrêt** effectif du service.

## L'Allemagne soutient la relance de la filière textile au Cameroun

La filière textile va bénéficier d'un incubateur de projet dénommé Camtex Lab. Ce nouvel outil, mis en œuvre grâce à l'appui du Ministère allemand de la coopération et du développement (BMZ) et de la GIZ, a été **présenté le 9 mars 2022** lors d'une table ronde organisée dans le cadre du projet durabilité et valeur ajoutée dans les chaînes d'approvisionnements agricoles (ProCoton). Camtex Lab aura pour mission d'identifier, de sélectionner et d'accompagner les startups industrielles textiles dans la conceptualisation, le démarrage et le développement de leur projet. Cette innovation arrive dans un contexte où la filière textile demeure peu développée au Cameroun malgré une forte production de coton majoritairement destinée à l'export.

## La production commercialisée de café en baisse de 50,7% au cours de la saison 2020-2021

Au cours de la campagne 2020-2021, la production commercialisée intégrant les stocks de la campagne précédente du café a connu une baisse significative, atteignant son niveau le plus bas des cinq dernières campagnes. Selon le bilan **fait par l'Office national** du cacao et du café (ONCC), le 16 février, au cours de la cérémonie de lancement de la campagne 2021-2022 à Mélong (région du Littoral), la production

commercialisée a culminé à 12 157 t. Cette production commercialisée descend ainsi pour la première fois sous la barre des 20 000 t enregistrées depuis la campagne 2015-2016. Par rapport à la campagne 2019-2020, ces volumes sont en baisse de 12 534 t en valeur absolue, ce qui correspond à 50,7% en valeur relative. A en croire le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), cette baisse de la production caféière au Cameroun est due à : la vieillesse et la faible productivité des vergers, le désintéressement des jeunes en raison de la faible rentabilité, la pénibilité du travail et des offres plus lucratives dans d'autres secteurs d'activité.

## La Banque mondiale accorde un prêt de 160 M USD pour le système de protection sociale

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 9 mars [un crédit de l'Association internationale de développement de 160 M USD en faveur du Cameroun](#). Ce financement est destiné au projet pour le développement de filets de protection sociale **adaptative et l'inclusion économique**. Le projet vise un double objectif : (i) étendre la portée et la capacité de réponse aux chocs du système de filets sociaux pour les ménages pauvres et, (ii) **accroître l'accès des jeunes dans les zones urbaines** à des activités génératrices de revenus et à des possibilités d'entrepreneuriat. Selon la Banque, le projet devrait atteindre près de 220 000 bénéficiaires directs et contribuer à la réduction de la pauvreté ainsi qu'à la création d'emplois pour les ménages et les communautés concernés.

## Centrafrique

### Programme de référence en RCA : le FMI note des avancées

Une équipe du FMI s'est rendue en RCA du 22 février au 4 mars 2022 dans le cadre de la

première revue du [programme de référence approuvé en décembre 2021](#). Selon le [communiqué final](#), l'économie centrafricaine montre des signes encourageants de reprise avec la réouverture du principal corridor commercial avec le Cameroun et l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions. En lien avec le programme, des progrès en termes de réformes structurelles auraient été accomplis, avec notamment la soumission à l'Assemblée nationale d'une loi de finances 2022 conforme aux objectifs du programme et d'une nouvelle loi anti-corruption. Néanmoins, des risques majeurs pèseraient sur l'économie centrafricaine, dont la hausse des prix à l'importation des produits alimentaires et pétroliers, et l'incertitude liée aux décaissements d'appuis budgétaires des partenaires au développement.

## Congo

### Le FMI approuve un prêt de 455 M USD au Congo-Brazzaville

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 21 janvier, un nouveau prêt de 455 M USD sur 3 ans en faveur du Congo-Brazzaville, avec un décaissement immédiat de 90 M USD, au titre de la Facilité élargie de crédit. Un accord de principe avait été convenu au niveau des services, en novembre dernier. Ce nouveau programme intervient après l'arrêt en avril 2021 du précédent programme signé en juillet 2019 (FEC de 448,6 M USD), en raison de l'absence de revue. Il vise à réduire les fragilités et à impulser une reprise économique dans le contexte de la pandémie et de la volatilité des cours du pétrole. Le FMI restera attentif à la mise en œuvre des réformes, en matière notamment de lutte contre la corruption, de transparence dans l'utilisation des ressources publiques et de gouvernance pour l'amélioration du climat des affaires.

### Un projet de loi portant attribution du label start-up approuvé en Conseil des ministres

Le Conseil des ministres a approuvé, le 2 mars, un projet de loi portant attribution du label «start-up» du numérique et de l'innovation technologique qui vise à faciliter le lancement des start-up de ces secteurs et à leur offrir un cadre juridique propice à leur développement. Cette annonce fait suite aux échanges initiés par le ministre en charge du numérique avec des acteurs du secteur en 2020, dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de loi sur le statut des startups congolaises.

### Recensement général des entreprises : plus de 91 000 unités économiques présentes dans le pays

Selon les chiffres du premier Recensement général des entreprises du Congo (Regec), publiés le 10 mars à Brazzaville, 91 014 unités économiques sont présentes sur tout le territoire national. Le secteur privé enregistre un chiffre d'affaires (CA) de plus de 4 600 Mds FCFA avec une forte disparité entre les grands groupes industriels et les TPE/PME. Le secteur formel constitue 83 % de ce CA et le secteur informel, qui génère peu de revenus, représente 93% de l'ensemble des unités économiques. Ce recensement a été réalisé entre octobre et décembre 2020 par l'Institut national de la statistique, sur financement de la Banque mondiale.

### Inauguration du nouveau siège du Port autonome de Pointe-Noire

Le nouveau siège du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a été inauguré le 22 janvier par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. La construction de cette nouvelle infrastructure de 17 niveaux érigés sur une surface de 16 201 m<sup>2</sup>, s'inscrit dans le cadre de la politique de modernisation de cette plateforme portuaire, débutée en 2009. Le coût total des travaux s'élève à 25,5 Mds FCFA HT, financé à 60 % par l'État congolais et à 40 % par le PAPN. Lancés en décembre 2011, les travaux ont été

réalisés par la société China Geo-Engineering Corporation International et contrôlés par le Bureau Veritas. Ces investissements de modernisation visent à conforter le rôle du PAPN de principal port de transit et de transbordement de la sous-région.

## Gabon

### Fitch Ratings confirme la note souveraine du Gabon à « B- »

Le 24 août 2021, Fitch Ratings relevait la note souveraine du Gabon à B- contre CCC en décembre 2020. Début mars 2022, [l'agence de notation a annoncé confirmer cette note souveraine avec une perspective stable](#). Mis en difficulté par une baisse des recettes pétrolières et des pressions sur les dépenses courantes en 2020, le déficit budgétaire du pays s'est réduit à 0,6 % du PIB en 2021, contre 2,5% en 2020. Pour l'année 2022, l'agence s'attend à ce que le déficit diminue à 0,5% du PIB puis à 0,2% en 2023. Cette amélioration du déficit budgétaire est surtout portée par la hausse des revenus pétroliers, en lien avec la hausse des prix du pétrole, et par la hausse des volumes de manganèse exportés.

### L'Accord de partenariat de pêche durable, signé en février 2021 entre l'UE et le Gabon, devrait entrer en vigueur en 2022

Selon le ministère de l'Economie, l'accord de pêche entre le Gabon et l'Union européenne, signé en février 2021, devrait entrer en vigueur en 2022. Cet accord vise à renforcer la gouvernance de la pêche, la protection de l'environnement marin, et le soutien à la création d'emplois dans le secteur halieutique au Gabon. L'Accord de partenariat de pêche durable (APPD) d'une durée de cinq ans, et d'une valeur globale d'environ 17 Mds FCFA fera passer le potentiel de capture de thon de 12 000 tonnes/an à 32 000 tonnes/an et autorisera l'accès des navires de l'UE dans les eaux gabonaises pour une période de cinq ans. Pour rappel, le Gabon est le

deuxième partenaire de l'UE en matière de pêche thonière. Plusieurs accords entre les deux parties ont déjà été signés par le passé, dès 2006. Ces accords sont régis par des protocoles trisannuels qui précisent et renouvellent les tonnages de capture autorisés. La pêche reste une activité qui ne contribue que marginalement au développement du pays, représentant 1,5 % du PIB gabonais. Le gouvernement gabonais souhaite développer davantage cette filière notamment en stimulant la présence de marins gabonais sur les navires européens et en bénéficiant de l'impact de l'activité sur les ports gabonais.

### La mine de Moanda, première mine de manganèse à haute teneur au monde en 2021

La Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) a annoncé une production record de 7 millions de tonnes de manganèse en 2021, en hausse de 21% par rapport à 2020. Le chiffre d'affaires de l'entreprise est lui en hausse de 5% en 2021, pour s'établir à 581 Mds FCFA. Ces bons résultats font de la mine de Moanda la première mine de manganèse à haute teneur au monde et devraient permettre de maintenir un niveau important d'investissements dans la mine. Le Gabon est le quatrième producteur de manganèse mondial, derrière l'Afrique du Sud, l'Australie et la Chine. Le secteur minier, principalement porté par l'extraction de manganèse, constitue le deuxième secteur contributeur au budget national après les recettes pétrolières.

### Assala double sa production pétrolière sur le champ Rabi en 2021

Alors que la production de ce champ de pétrole était en déclin depuis la reprise par Assala des actifs de Shell et de Total à Rabi en 2017, l'année 2021 a été particulièrement positive du point de vue la production. Grâce à un travail d'exploration, cumulant 120 Mds FCFA d'investissements, au cours duquel 12 puits ont été forés, les niveaux de production de 2010 ont

été à nouveau atteints. Découvert dans les années 80, le champ de Rabi, un temps plus grand champ onshore en Afrique subsaharienne, connaît donc un nouvel essor grâce aux **investissements d'Assala, et aux nouvelles réserves découvertes. Ce dynamisme s'inscrit** dans le contexte de la montée en puissance des « juniors » au Gabon, en particulier Perenco et Assala. Pour rappel, Assala, opérateur pétrolier indépendant détenu par le fonds Carlyle, est le deuxième producteur au Gabon.

## Guinée équatoriale

### L'Etat réduit la subvention du carburant

Depuis le jeudi 1 mars 2021, le nouveau décret **N°139/2021 du 5 novembre met fin à l'ancienne structure des prix du carburant** datant de 2007 et qui perdurait grâce à une subvention étatique. La subvention du carburant avait pour but de le rendre accessible aux plus modestes et surtout aux taxis qui sont le seul moyen de transport public du pays mais **l'augmentation des prix de l'essence et le budget de l'Etat devenu fragile** ont conduit le ministère des hydrocarbures et du pétrole à revoir cette politique de subvention.

**Auparavant, l'Etat fixait un prix à la pompe** en subventionnant les distributeurs à hauteur de 10 à 15 M FCFA par an. Le décret du 1<sup>er</sup> mars réduit la subvention en faisant passer le prix de l'essence de 480 à 495 FCFA par litre et le gasoil de 350 à 470 FCFA par litre. De plus, le volume subventionné est maintenant limité à 150 litres par véhicule.

### Les majors des hydrocarbures continuent de se retirer du marché tandis que les juniors s'affirment

En effet, Chevron cherche à vendre ses participations dans trois champs pétroliers et gaziers en Guinée équatoriale, en espérant que le récent rebond des prix de l'énergie contribuera à

attirer des acheteurs. Le processus de vente pourrait permettre de lever jusqu'à 1 Md USD. La société américaine avait obtenu les actifs dans le pays dans le cadre de l'acquisition de Noble Energy pour 13 Mds USD en 2020. En parallèle, la société norvégienne Panoro Energy a fait savoir au Ministre des mines et des hydrocarbures Mbagha Obiang Lima, son intention d'investir dans les projets présentés par le ministère. Elle opère en tant que partenaire de la compagnie pétrolière Trident Energy à Bata. Enfin, le pays vient également de lancer à Houston, le 10 mars **l'initiative Invest in EG Energy** qui a pour objectif d'attirer les investisseurs étrangers dans le secteur de l'énergie (pétrole, gaz) et des minerais.

## Tchad

### Le Tchad obtient du Congo la restructuration d'une dette de 50 Mds FCFA

Une convention financière a été signée le 26 février dans la capitale congolaise dans le cadre de la restructuration de la dette du Tchad envers le Congo, de 50 Mds FCFA, contractée en décembre 2011. Les ministres des Finances des deux pays, Roger Rigobert Andely pour le Congo et Tahir Hamid Nguilin du Tchad, qui avait fait le **déplacement pour l'occasion, ont apposé leur signature** sur le document. Cette signature permettrait de réaménager la dette tchadienne envers le Congo afin de la rendre compatible avec les exigences du Cadre Commun de traitement de la dette.

## RDC

### Financement de 196 M USD de la BAfD pour des infrastructures et l'appui à la relance économique

La Banque Africaine de Développement (BAfD) et le gouvernement congolais ont signé le 2 mars trois conventions pour le financement de trois projets pour un montant total de 196 M USD. Le

premier financement de 98 M USD est destiné à l'aménagement de la route Goma-Bukavu. Le deuxième, concerne le renforcement des infrastructures socioéconomiques dans le cadre de la deuxième phase du projet PRISE pour un montant de 70 M USD. Enfin, le troisième est consacré au projet d'appui à la relance de l'économie congolaise à hauteur de 28 M USD.

## Cadre de partenariat 2022-2026 avec la Banque mondiale : près d'1 Md USD pour la protection sociale

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé en février 2022 un [nouveau cadre de partenariat pour la période 2022-2026](#). Selon la Banque mondiale, la priorité sera accordée au développement humain, à la protection de la forêt tropicale de la RDC, ainsi qu'au renforcement de la gouvernance et aux efforts de stabilisation du gouvernement. La Banque prévoit de soutenir la mise en place d'un système de filets de sécurité sociale dans le pays. Dans cette optique, des investissements de près d'1 Md USD pourraient être réalisés dans des activités de protection sociale en faveur d'environ 1,2 million de personnes.

## Contrat d'affermage pour l'exploitation du réseau de fibre optique Kinshasa-Muanda

Le gouvernement congolais a adopté le projet de contrat d'affermage, en partenariat public-privé, pour l'exploitation et la maintenance du réseau de fibre optique Kinshasa-Muanda appartenant à la SOCOF (Société congolaise de fibre optique). D'une durée de 15 ans, le contrat prévoirait que l'opérateur qui sera sélectionné installera ses équipements de transmission dans les nœuds de raccordement optiques pour fournir des services internet en gros aux opérateurs de télécommunications. Le réseau de fibre optique Kinshasa-Muanda, réalisé dans le cadre du projet *Central African Backbone* soutenu par la Banque Mondiale, a été réceptionné en août 2021.

## Lancement de la numérisation des contrats de bail à Kinshasa

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a procédé le 18 février au lancement du projet de numérisation des contrats de bail. Le projet vise à sécuriser les recettes fiscales de ce secteur, notamment l'impôt sur les revenus locatifs. Il s'agit de constituer une base de données de biens immobiliers locatifs, d'en identifier les propriétaires ainsi que les locataires. Le projet permettrait par la suite au service fiscal et financier de la ville de suivre les paiements des contribuables. La commune de Gombe servirait de commune pilote pour le projet.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)